APPEL à l'ACTION
Deuxième Reconstitution du GPE



Investir d'urgence dans l'éducation et la protection de la petite enfance

Une éducation et protection de la petite enfance (EPPE) de qualité permet de solidifier les fondations, non seulement du bien être des enfants mais également du développement socio-économique à long terme des sociétés. Le taux de retour sur investissement des programmes d'éducation et protection de la petite enfance de qualité s'avère être l'un des plus élevés pour les familles, les sociétés et les pays. Une simulation, dans 73 pays, de l'augmentation des inscriptions à l'école maternelle montre des bénéfices en termes de futurs salaires plus élevés de 6.4-17.6 dollars par dollar investi[1]. La simulation indique de potentiels bénéfices sur le long terme allant de 11 à 34 milliards de dollars. De ce fait, l'investissement de ressources dans la petite enfance s'avère être l'un des engagements financier et politique bénéficiant du meilleur rapport cout/efficacité qu'un gouvernement et qu'une société puisse prendre.

Pendant les premières années de la vie, le cerveau se développe à son rythme le plus rapide, établissant près de 700 à 1000 connexions par seconde. Ces premières connexions constituent le fondement de la capacité d'un individu à apprendre et à s'adapter aux changements. Un environnement d'apprentissage favorable, stimulant et sûr favorise le mieux ces premiers stades de développement du cerveau.

Les jeunes enfants, en particulier les plus pauvres et les plus désavantagés, bénéficiant d'un accès aux services d'EPPE en temps utile, ont davantage tendance à être en meilleur santé, à apprendre, à rester plus longtemps sur les bancs de l'école et à montrer de meilleurs résultats scolaires.

Au niveau mondial, le taux brut d'inscription à l'école maternelle est seulement de 48%, avec des taux atteignant 15% dans les pays à faibles revenus et moins de 7% en Afrique sub-saharienne. Il a été démontré que les enfants les plus désavantagés – en raison de pauvreté, statut de minorités ethniques et linguistiques, discrimination sexuelle, éloignement, handicap, violence, VIH/Sida – affichent les progrès les plus spectaculaires liés aux programmes d'EPPE de bonne qualité. Cependant, ce sont ces mêmes enfants qui sont le moins susceptibles de participer à ces programmes[2].

Les partenaires clés présents à la reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) à Bruxelles en juin 2014 ont plaidé en faveur d'un **investissement précoce et intelligent** au bénéfice de l'éducation et de la protection de la petite enfance ; d'un **investissement équitable** afin d'atteindre les enfants les plus pauvres ; d'un **investissement axé sur la qualité** pour garantir la qualité des interventions de l'EPPE ; d'un **investissement axé sur les résultats** de l'apprentissage préscolaire et du développement de la pette enfance.

Les partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation, les donateurs, les pays en voie de développement, le secteur privé, les fondations et autres participants au panel, ont endossé ou se sont engagé à souscrire à un **« Appel à l'action pour l'éducation et la protection de la petite enfance »** visant à :

- Augmenter l'accès des filles et des garçons à une EPPE de qualité, comprenant au minimum une année de scolarisation maternelle gratuite et obligatoire avec une attention particulière portée sur les enfants les plus marginalisés.
- Accroitre l'investissement international et national dans l'EPPE pour les pays du Partenariat mondial pour l'éducation.
- Promouvoir des partenariats nouveaux et innovants qui :
 - génèrent des investissements d'EPPE de la part des partenaires publics et privés ;
 - améliorent la disponibilité et la diffusion des services d'EPPE de qualité.
- Renforcer les données factuelles des programmes d'EPPE efficaces et de qualité ainsi que le développement d'indicateurs EPPE aidant les pays à contrôler la capacité des enfants à apprendre et la qualité de l'environnement d'apprentissage.
- Assurer l'intégration de l'EPPE au sein de l'agenda de développement post-2015 et au sein du prochain Plan stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation grâce à :
 - L'inclusion d'une cible post-2015 sur l'EPPE, soutenu par des indicateurs appropriés, sous un objectif global de l'éducation post-2015.
 - L'intégration de l'EPPE comme question trans-sectorielle au sein d'autres objectifs de développement post-2015 relatifs au développement des enfants.
 - L'intégration de l'EPPE comme priorité stratégique au sein du Plan stratégique 2015-2018 du Partenariat mondial pour l'éducation.

Signature : _____

Titre professionnel : _____

Représentant de : _____

Date : _____

[1] http://www.thelancet.com/series/child-development-in-developing-countries-2
[2] *Child Development Lancet Series (2007/2011)*